



LES SECTIONS DE LA MOSELLE **TRESOR-IMPOTS-DOUANES**

MOBILISONS NOUS

POUR QUE LA PRECARITE DU TRAVAIL NE DEVIENNE PAS UNE FATALITE !

Actuellement, les sociétés créent de moins en moins d'emplois, cependant, le gouvernement nous annonce une baisse du chômage. Ce paradoxe est dû à des manipulations statistiques.

Au-delà de ces chiffres, on voit apparaître les premiers effets des départs à la retraite des générations du baby boom. Ceux-ci ne vont que s'accélérer dans les années à venir.

Cette situation devrait être utilisée positivement en ouvrant la possibilité d'embauches massives sur des emplois stables, de développer et reconnaître la formation et le travail qualifié, de mettre en place une véritable sécurité sociale professionnelle, fondement d'un redémarrage économique et social.

A l'inverse, patronat et gouvernement ont décidé de programmer moins d'embauches que de départs et surtout d'en profiter pour dégrader considérablement le statut de ces futurs salariés. La surexploitation du travail qualifié est au cœur des mesures comme le CPE qui vise ni plus ni moins que la fin du CDI et l'instauration de la précarité comme règle d'emploi.

**QUE LE PLAN VILLEPIN POUR L'EMPLOI SOIT CONTESTE NE RELEVE PAS D'UN A PRIORI MAIS D'UNE
ŒUVRE DE SALUBRITE PUBLIQUE !**

Après le CNE à destination des salariés de toutes générations dans les entreprises de moins de 20 salariés, le CPE passé en force par le gouvernement annonce une fragilisation du contrat de travail de tous les SALARIES.

Le CNE et le CPE modifient profondément le Code du Travail, dans lequel **l'obligation de justifier tout licenciement est un principe de base.**

Le CNE et le CPE diminuent les droits, comment être sûr de garder son emploi lors du retour d'une grossesse, d'un congé formation ou maladie. Dans le privé, comment revendiquer ses droits lorsqu'un employeur peut licencier sans justification ? La peur des représailles est un frein majeur à la mobilisation et cela nos gouvernants l'ont bien compris.

C'est toujours la même logique de précarité qui prédomine. Plus de 6 mois après sa mise en place on constate qu'un nombre croissant de salariés sous contrat CNE se font licencier du jour au lendemain

Le CNE et le CPE augmentent la précarité. Comment construire un projet de vie sans connaître son lendemain ?

Derrière le CPE se profile le contrat unique, souhaité par le gouvernement DE VILLEPIN et le Patronat de Laurence PARISOT. Et que l'on ne s'y trompe pas, derrière toutes ses mesures c'est bien le statut de tous les SALARIES que le gouvernement cherche à réduire à sa plus simple expression.

En clair, et ne soyons pas dupes, en attaquant le Code du Travail c'est également le Statut de la Fonction Publique qui est visé.

**TOUS ENSEMBLE SALARIES, ETUDIANTS ET COLLEGIENS
MANIFESTATION LE MARDI 7 MARS
14H30 PLACE DE LA GARE A METZ**